Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Rupture de CDD

Par Clemence

Bonjour à tous.

Je suis actuellement employée en CDD saisonnier de 4 mois (début de contrat le 1er Juin 2016, fin théorique le 28 Septembre 2016). Ma période d'essai d'un mois est donc écoulée.
Je souhaite rompre le contrat car ma santé morale est mise à rude épreuve et je me retrouve "l'éponge" d'une entreprise ne tenant pas debout. De la part de mon employeur, tout à toujours été droit, heures supplémentaires, salaire... Je précise bien que je souhaite partir par emprise psychologique et morale de mon travail sur ma vie en général. Mon employeur refuse la rupture d'un commun accord.

Quels sont donc mes recours ? Je souhaite partir à tout prix, même sans toucher le chômage à la sortie, ma santé est plus importante que l'argent.

Merci de vos réponses avisées.